

## L'e-ssentiel 207

# En 2021, la crise sanitaire a entraîné une baisse importante des activités extra-scolaires

**D'après le baromètre réalisé par la Cnaf en 2021 auprès des parents d'enfants de 3 à 10 ans en maternelle et en primaire, la pandémie de la Covid-19 a freiné la pratique d'activités extrascolaires (sport, musique, etc.) pendant la semaine chez les enfants de 3 à 10 ans : en 2021, seulement 1 enfant sur 3 a pu y participer contre 60% en 2019.**

**Pourquoi cette baisse de fréquentation ? Concerne-t-elle également l'accueil en centres de loisirs et les activités péri-scolaires ? Les parents qui inscrivent leurs enfants à ces temps d'activité en sont-ils satisfaits ? Les résultats sont publiés dans [la quatrième édition de ce baromètre](#) sur [caf.fr](#)**



## Chute de la fréquentation des centres de loisirs et des activités extrascolaires pendant la crise sanitaire

En 2021, les activités encadrées connaissent la plus forte baisse de fréquentation, puisque seulement 36%, soit 1 sur 3, des enfants en maternelle et école primaire ont participé aux activités encadrées, alors qu'ils étaient 60% en 2019. Les parents invoquent comme raisons la suppression de l'activité, les modifications de leurs conditions, ou encore la crainte de la contamination.

En second, les centres de loisirs connaissent également une baisse de la fréquentation, de 8 points, mais qui semble contenue au regard du contexte sanitaire. Enfin, l'accueil périscolaire est moins sollicitée, mais la baisse est moins marquée (seulement 2 points en moins entre 2019 et 2021).

Si la crise sanitaire a moins impacté ces deux temps d'accueil, c'est sans aucun doute parce qu'ils répondent à un besoin « essentiel » de garde de l'enfant en réponse aux contraintes organisationnelles des parents.

### ¼ des familles utilisent un autre mode d'accueil

Si 77% des parents interrogés indiquent ne pas avoir besoin d'accueils le matin et 69% le soir, d'autres souhaiteraient une autre solution d'accueil : environ ¼ des familles disent recourir régulièrement à un mode d'accueil autre pour leur enfant avant ou après l'école (un proche, une assistante maternelle ou encore du baby-sitting).

De plus, 7% des parents souhaiteraient des horaires étendus le matin et 8% le soir, et ils sont plus nombreux parmi les familles monoparentales (respectivement 10 et 12%)

### Un coût qui reste trop élevé pour les familles aux revenus modestes

Parmi les parents qui n'inscrivent pas leurs enfants au centre de loisirs ou à des activités encadrées, la principale raison invoquée est l'absence de besoin ou la mobilisation d'une autre solution de garde (66% pour le centre de loisirs, 39% pour les activités encadrées). De plus, 22% des parents indiquent le coût trop élevé du centre de loisirs, et 21% celui des activités encadrées. De même, lorsqu'ils sont sollicités pour donner leur avis sur ces temps d'accueil, 51% des parents considèrent qu'ils « paient trop cher » le centre de loisirs et 58% l'activité encadrée.

Le coût représente donc bien un frein pour l'accès à ces modes d'accueils, notamment pour les familles aux revenus modestes.

### Malgré le contexte sanitaire, des parents satisfaits par l'accueil péri et extrascolaire

Les parents apprécient les encadrants, les conditions d'accueils, les tarifs pratiqués, l'information donnée, signe que la qualité de l'accueil ne s'est pas dégradée en dépit de la crise sanitaire ou qu'ils se sont montrés compréhensifs par rapport au contexte.

**Pour en savoir plus, les éditions précédentes du Baromètre sont sur [caf.fr](http://caf.fr) :**

- Crépin A. et Céroix B., 2021, [Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2019, L'e-ssentiel 196](#).
- Crépin A., 2017, [Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2016, L'e-ssentiel 170](#).
- Crépin A., 2014, [Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires : le point de vue des parents, L'e-ssentiel 152](#).

A la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), avec les 101 caisses d'allocations familiales, participent au financement des structures d'accueil de l'enfant pendant les temps du périscolaire (en dehors des cours obligatoires : le matin, le soir ou pendant la pause du déjeuner) et aux centres de loisirs.

L'objectif est ainsi de permettre aux parents de concilier vie familiale, sociale et professionnelle et aux enfants de s'épanouir et de tisser des liens sociaux.

Suivez notre actualité sur [@cnaf\\_actus](#)

**CONTACTS PRESSE :** Virginie Rault 07 78 95 49 90 - [presse@cnaf.fr](mailto:presse@cnaf.fr)

